

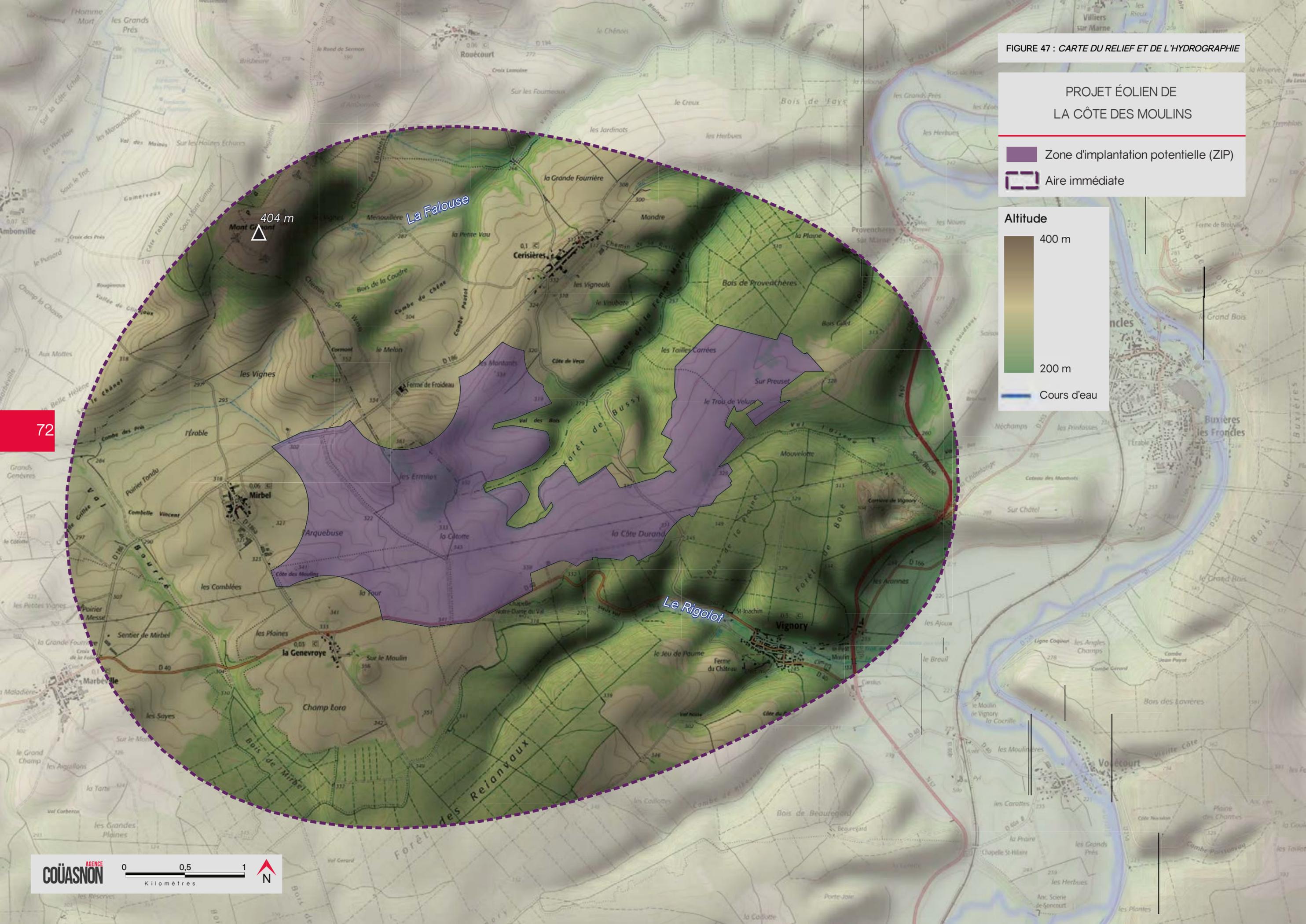
E . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

Territoire correspondant à une aire de 0,8 à 2 km de rayon autour de la ZIP

FIGURE 47 : CARTE DU RELIEF ET DE L'HYDROGRAPHIE

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords du site d'étude.



Photo 57 : Depuis le Mont Gimont, les vues en direction de la ZIP sont majoritairement fermées par la trame arborée, cependant une trouée au sud du mont permet des vues plus profondes vers la ZIP (© Agence couasnon)

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude immédiate se situe à la rencontre de deux unités paysagères : le Vallage de la Blaise qui englobe la majeure partie de l'aire immédiate et la Vallée de la Marne à l'est. La topographie est marquée par la vallée de la Marne à l'est avec une altitude moyenne de 200 mètres et le Mont Gimont au nord-ouest qui culmine à 404 mètres d'altitude. Le couvert végétal est également un motif récurrent de l'aire d'étude immédiate qui occupe toute la partie est avec notamment le Bois de Provenchères, la Forêt de Boué ou encore la Forêt des Relanvaux. Les vues sont fréquemment cloisonnées par les boisements qui ornent les versants des vallons. Ces composantes réduisent la visibilité pressentie du projet mais ne le masquent pas dans sa totalité.



Photo 59 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis le Champ Lora au sud de l'aire immédiate (© Agence couasnon)



Photo 58 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis les abords du bourg de Cerisières (© Agence couasnon)

Figure 48 : Carte de l'aire immédiate sur fond orthophoto

PROJET ÉOLIEN DE
LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

- Mont Gimont
- Bourg de Cerisières
- Bois de Provençères
- Rancourt
- RN 67
- Forêt de Bussy
- Carrière de Vignory
- Mirbel
- Forêt de Boué
- Val Bourré
- RD 40
- Bourg de Vignory
- Bourg de Genevroye
- Forêt des Relanvaux

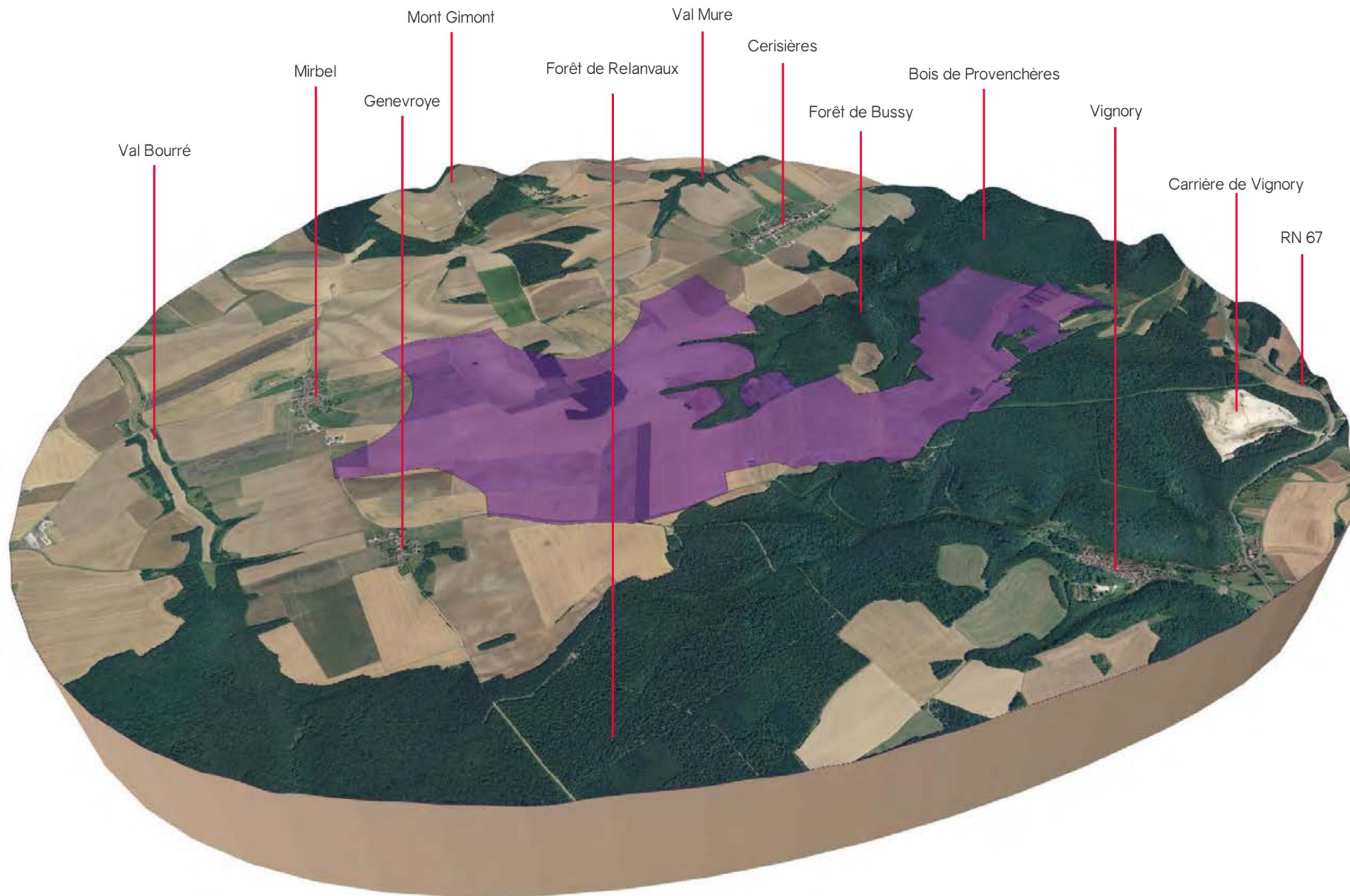
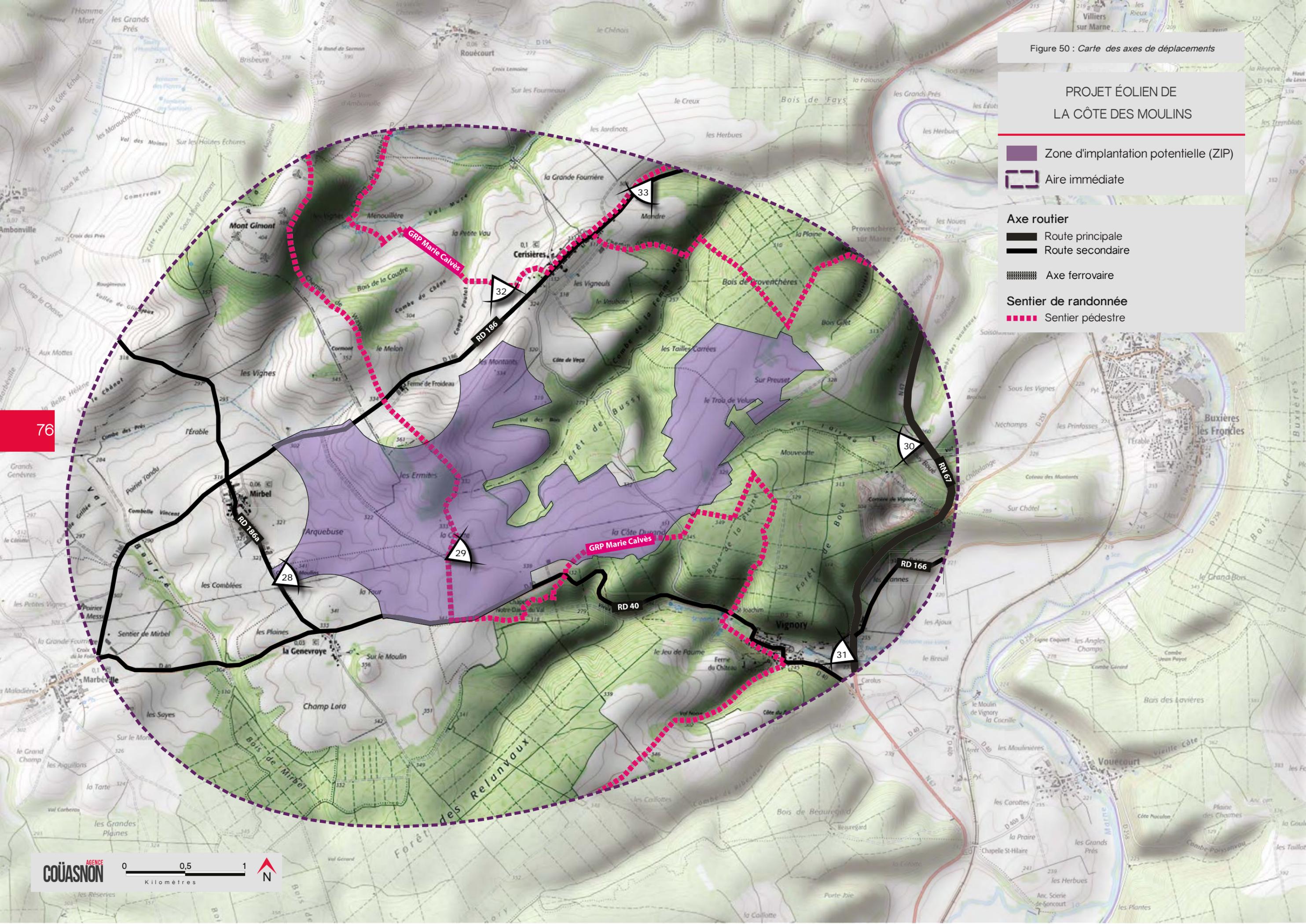


Figure 49 : Bloc diagramme de l'aire d'étude immédiate

Figure 50 : Carte des axes de déplacements

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
- Axe routier**
 -  Route principale
 -  Route secondaire
-  Axe ferroviaire
- Sentier de randonnée**
 -  Sentier pédestre



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude immédiate est traversée par la RD 186 et la RD 40 qui traversent l'aire immédiate selon l'axe est-ouest et ceinture la ZIP. La route nationale RN67 passe à l'est de la ZIP au fond de la vallée de la Marne. Des routes communales, moins fréquentées, sillonnent également l'aire d'étude et relient les villages et hameaux présents aux abords de la ZIP. À noter le GRP de Marie Calvès qui sillonne au sein de l'aire immédiate et traverse la ZIP en son centre.

La partie est de l'aire immédiate étant principalement couverte par des boisements, les vues depuis les axes de déplacement de cette partie sont fermées par la trame végétale. Contrairement à la partie ouest de l'aire

immédiate qui est majoritairement occupée par de vastes parcelles agricole où les variations du relief viennent conditionner la profondeur des vues qui peut-être relativement lointaine à la faveur d'une crête ou d'un versant.

Les séquences à enjeux sont principalement localisées à proximité des villages où il y a un risque de concurrence visuelle avec la silhouette des bourg, un potentiel effet d'écrasement sur la trame bâtie et une augmentation de la présence d'éolienne qui pourrait induire des situations d'encerclement ou de saturation visuelle.

La sensibilité des axes de déplacement est cartographiée ci-dessous et un reportage photographique est présenté ci-après.

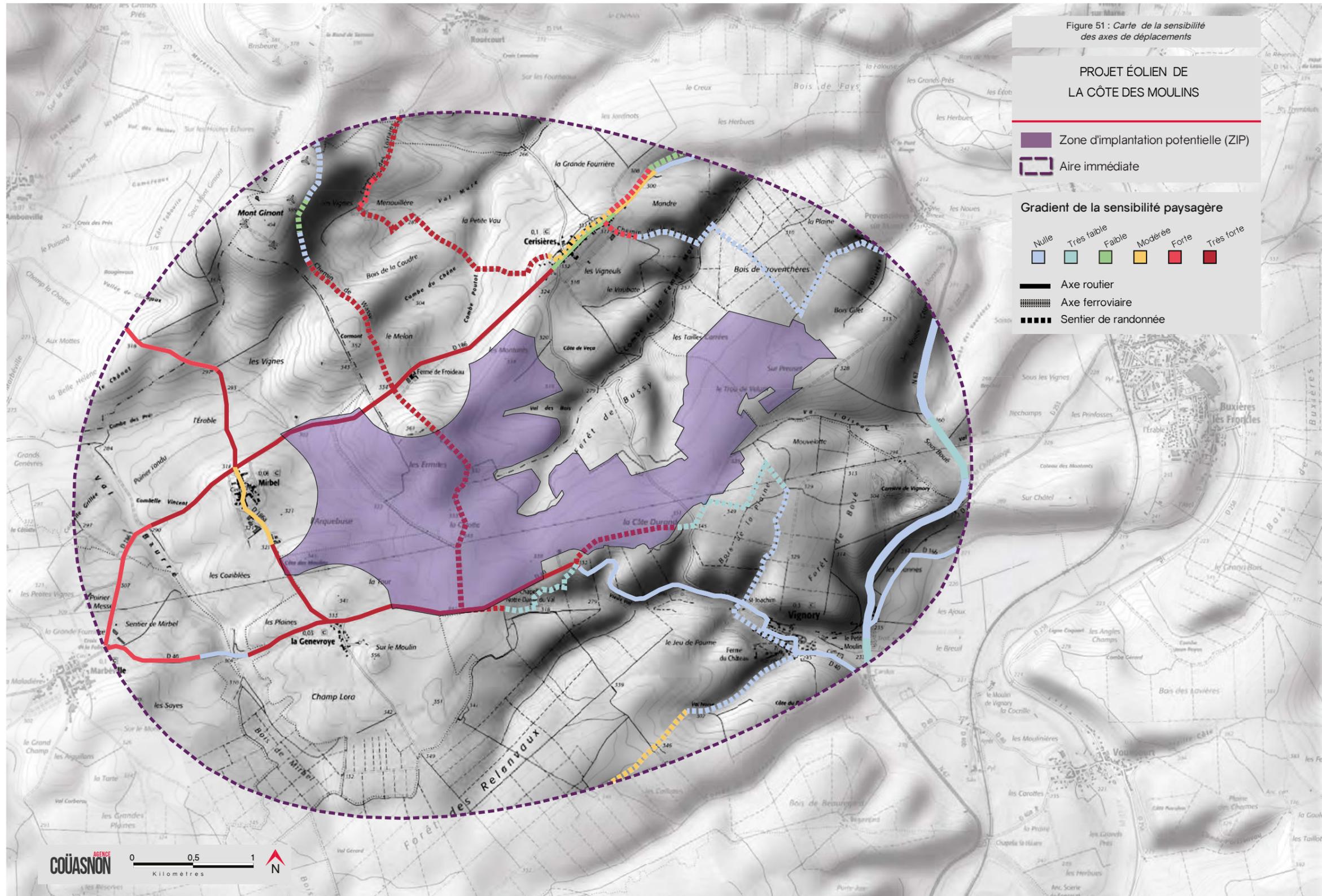




Photo 60 : Vue ouverte sur le milieu agricole en direction de la ZIP depuis les abords de la RD 186a (© Agence couasnon)



Photo 61 : Vue ouverte sur le plateau agricole depuis le GRP Marie Calvès au centre de la ZIP (© Agence couasnon)



Photo 62 : Vue fermée par la trame végétale et le relief depuis les abords de la RN 67 (© Agence couasnon)



Photo 63 : Vue fermée par le relief et la trame végétale depuis les abords de la RN 67 à l'est de l'aire immédiate (© Agence couasnon)



Photo 64 : Vue ouverte sur le plateau agricole depuis le GRP Marie Calvès à quelques centaines de mètres du site d'implantation (© Agence couasnon)



Photo 65 : Vue tronquée par le relief bombé depuis les abords de la RD 186 au nord de l'aire immédiate (© Agence couasnon)

Figure 52 : Carte de la répartition de l'habitat

PROJET ÉOLIEN DE
LA CÔTE DES MOULINS

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

Typologie d'implantation de l'habitat

 Plateau

 Vallée



1.3. PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT

1.3.1. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire immédiate en analysant, par typologie d'implantation, les perceptions depuis les entrées, cœurs et sorties de bourgs.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

> la caractérisation de l'implantation de l'habitat. Cette analyse explique le degré d'ouverture du bourg sur le paysage en fonction de sa typologie d'implantation (par exemple : vallée = vue potentiellement fermée par le relief tandis que butte = vue potentiellement ouverte).

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs et hameaux de l'aire immédiate. *Ces photographies ont été regroupées par lieu de vie.*

> une vue aérienne¹ «nappée» de la trame végétale et bâtie² (source : IGN BDTOPPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation de la ZIP. La légende de la typologie de la végétation est donnée ci-dessous. Ainsi, les bosquets et forêts forment des boisements denses, les peupleraies avec leurs arbres rectilignes proposent une végétation plus éclaircie, tandis que les haies bocagères et les petits ensembles arborés forment des masques visuels plus ponctuels.

Végétation du domaine public & privé	
	Peupleraie / verger : végétation plus ténue
	Bosquet / forêt : formation végétale dense
	Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

> la synthèse de la perception depuis le centre-bourg et les franges urbaines avec le détail des écrans visuels en place est disponible dans une carte présentée en fin de chapitre.

À noter que l'habitat est regroupé en trois catégories : ville, village et hameaux. Les villes regroupent plus de 2000 habitants, les villages comptent entre 100 et 1999 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village (ils peuvent parfois être plus conséquents que ce dernier, à l'exemple des bourgs côtiers).

1.3.2. HABITAT DE PLATEAU CULTIVÉ

Dans l'aire d'étude immédiate trois lieux de vies sont implantés sur un plateau cultivé (Mirbel, Cerisières et La Genevroye).

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Dans ces paysages de plateau ondulé, les villages sont souvent identifiables par la masse verdoyante qu'ils forment. Ces masses végétales se détachent des cultures agricoles au paysage ouvert. A noter les situations de concurrence visuelle entre la silhouette de village et le site d'implantation potentiel concernant les villages de Mirbel et Cerisières qui sont en situation de covisibilité directe avec la ZIP.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les sorties de bourgs donnent à voir directement sur l'espace agricole. Ainsi, depuis les sorties de bourg les vues sont majoritairement ouvertes, voire panoramiques.

> Les cœurs de bourgs :

La densité du tissu bâti engendre des perceptions courtes au cœur des bourgs. Cependant, les bourgs de Mirbel et La Genevroye étant plus modeste, des vues tronquées par la trame bâtie de ces villages sont possibles par endroits.

CERISIÈRES / 500 M

IMPLANTATION DU VILLAGE

Sur le plateau au nord de la ZIP

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES FERMÉES / TRONQUÉES

Écrans

- > Trame végétale
- > Relief

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES FILTRÉES / OUVERTES

Écrans

- > Végétation privative
- > Néant

CENTRE - BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- > Trame bâtie et végétale du village



Figure 53 : Localisation de Cerisieres sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)



Photo 66 : Vue fermée par la trame bâtie depuis le centre-bourg de Cerisieres (© Agence couasnon)



Photo 67 : Vue filtrée par la tvégétation privative en direction de la ZIP en sortie de bourg de Cerisieres (© Agence couasnon)

MIRBEL / 500 M	
IMPLANTATION DU VILLAGE	
Sur le plateau à l'ouest de la ZIP	
ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE	
franges opposées au site d'étude	
VUES OUVERTES	Écrans > Néant
SORTIES DE BOURG	
franges orientées en direction du site d'étude	
VUES OUVERTES / PARTIELLES	Écrans > Trame végétale > Néant
CENTRE - BOURG	
VUES FERMÉES	Écrans > Trame bâtie et végétale du village



Figure 54 : Localisation de Mirbel sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)



Photo 68 : Depuis la rue du Pressoir qui relie Mirbel à La Genevroie, les vues en direction de la ZIP sont ouvertes sur le milieu agricole (© Agence couasnon)



Photo 69 : Depuis la RD 186 en entrée de bourg de Mirbel, la ZIP prend place en arrière-plan et entre en concurrence visuelle avec la silhouette de bourg

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FORTE

LA GENEVROYE / 500 M

IMPLANTATION DU HAMEAU

Sur le plateau au sud-ouest de la ZIP

ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE

franges opposées au site d'étude

VUES OUVERTES / TRONQUÉES

Écrans

- > Relief
- > Néant

SORTIES DE BOURG

franges orientées en direction du site d'étude

VUES FILTRÉES / OUVERTES

Écrans

- > Végétation privative
- > Néant

CENTRE - BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- > Trame bâtie et végétale du village



Figure 55 : Localisation de La Genevroye sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)



Photo 70 : Vue tronquée par la trame bâtie en direction de la ZIP depuis les abords du hameau de La Genevroye (© Agence couasnon)

1.3.3. HABITAT DE VALLÉE

Seul le bourg de Vignory s'est développé au sein d'une vallée (vallée du Rigolot) dans l'aire d'étude immédiate. Les perceptions sont relativement courtes, filtrées par la végétation ou tronquées par le relief des versants.

VIGNORY / 1 KM	
IMPLANTATION DU VILLAGE	
<i>Au sein de la vallée du Rigolot</i>	
ENTRÉES DE BOURG / CONCURRENCE VISUELLE	
<i>franges opposées au site d'étude</i>	
VUES FERMÉES / TRONQUÉES	Écrans > Trame végétale > Relief
SORTIES DE BOURG	
<i>franges orientées en direction du site d'étude</i>	
VUES FERMÉES	Écrans > Trame végétale
CENTRE - BOURG	
VUES FERMÉES	Écrans > Trame bâtie et végétale du village



Figure 56 : Localisation de Vignory sur fond BD Ortho (© Agence couasnon)



Photo 71 : Vue tronquée par le relief et la trame végétale en direction de la ZIP depuis la rue du Petit Moulin en entrée de bourg de Vignory (© Agence couasnon)

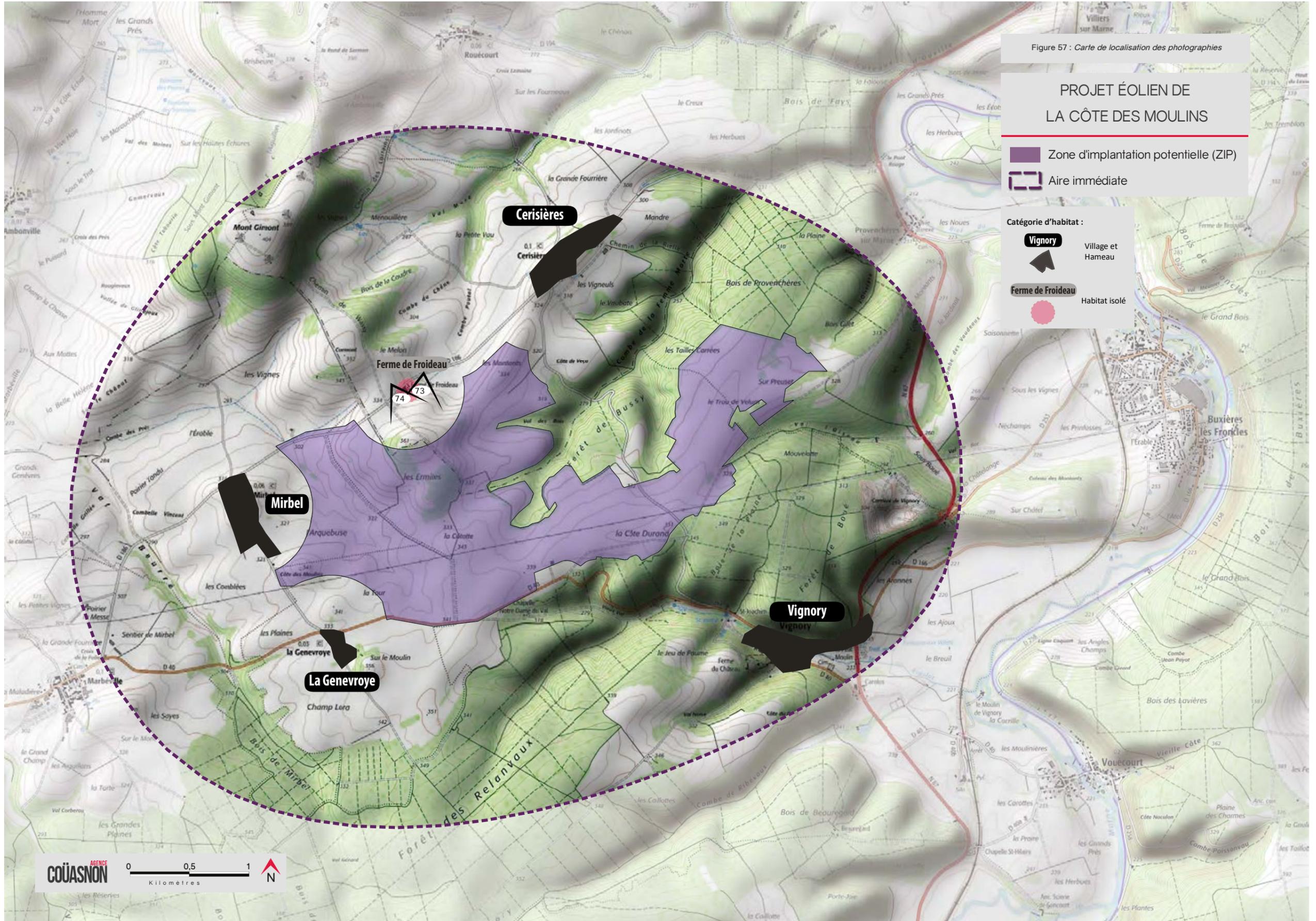


Photo 72 : Vue tronquée par le relief et la trame végétale depuis la RD 40 en entrée de bourg sud-est de Vignory (© Agence couasnon)

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

1.3.4. PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX PROCHES ET HABITATIONS ISOLÉES

Aux abords du projet éolien, on recense un seul habitat isolé au sein de l'aire immédiate. Il s'agit de la Ferme de Froideau située au nord à 500 m de la ZIP.



> FERME DE FROIDEAU



Photo 73 : Vue tronquée par la trame bâtie en direction de la ZIP depuis les abords de la RD 186 à proximité de la Ferme de Froideau (© Agence couasnon)



Photo 74 : La ferme de Froideau se situe au cœur d'un plateau agricole à proximité immédiate de la ZIP ce qui implique une forte prégnance visuelle (© Agence couasnon)

1.3.5. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT

L'habitat de l'aire immédiate se compose de 3 bourgs, un hameau et un habitat isolé répartie majoritairement sur le plateau agricole.

Globalement, l'ensemble des lieux de vie présente des sensibilités qualifiées de faible, forte ou très forte vis-à-vis du site d'étude. Cela s'explique par la proximité de la ZIP et/ou de l'implantation du bâti dans un paysage agricole ouvert. Certains habitats sont en revanche moins exposés : c'est le cas du bourg de Vignory (bénéficiant du relief et du bois de la Plaine qui s'interpose entre le village et la ZIP).

Ainsi, cet ensemble de paramètres explique les variations de sensibilités relevées sur ce territoire vis-à-vis du site d'étude.

Figure 58 : Carte de synthèse de la sensibilité paysagère de l'habitat

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

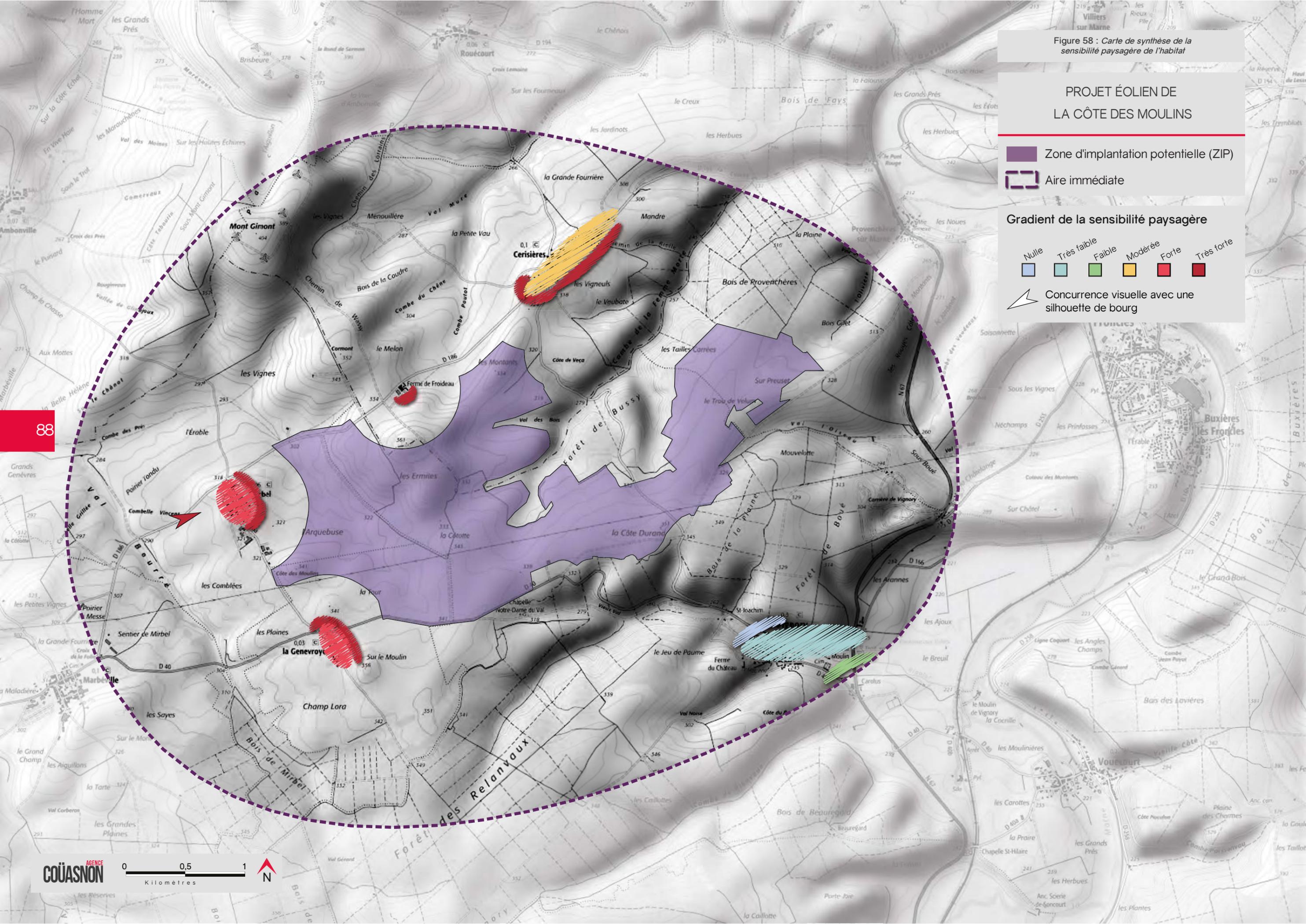
 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

Gradient de la sensibilité paysagère

 Nulle  Très faible  Faible  Modérée  Forte  Très forte

 Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

Le relief de l'aire d'étude immédiate est marqué par la vallée de la Marne à l'est et le Mont Gimont (404 m) au nord-ouest. Par ailleurs, on peut distinguer la partie est de l'aire immédiate couverte de boisements qui cloisonnent les vues et la partie ouest où s'implante le plateau agricole avec des vues dégagées.

Depuis les axes de déplacement, les sensibilités sont qualifiées de très faible à forte, voire très forte. C'est le cas, par exemple, de la RD 186, de la RD 40 ou encore de la RD 186a. En revanche, certains tronçons sont moins sensibles du fait du relief, ou de la végétalisation, qui, associé à la vitesse de déplacement, limitera la perception du site d'étude (RN 67 et RD 40 est).

Enfin, l'habitat est globalement très fortement, fortement ou modérément sensible : de nombreux lieux de vie présentent des vues ouvertes en direction de la ZIP, certains étant davantage exposés que d'autres. Toutefois, le bourg de Vignory demeurent préservés du fait de son implantation en fond de vallée et de la présence d'une végétation plus dense aux abords.



Photo 75 : Vue ouverte sur la ZIP depuis le GRP Marie Calvès en lisière du Bois de la Plaine (© Agence couasnon)

Figure 59 : Carte des monuments historiques

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

 Monument Historique
délimitation et numérotation

 Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice inscrit

 rayon de 500 m - édifice classé

Angle apparent

 0,1 - 0,5°

 0,5 - 1°

 1,0 - 5,0°

 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'œil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 150 m

Réalisation : Windpro 3.2

